

> Collectivités territoriales

Contrat de performance énergétique Des bâtiments intelligents pour moins consommer



Le contexte

La Ville de Rueil-Malmaison souhaite mener des actions exemplaires en matière d'amélioration de la performance énergétique de son patrimoine et a décidé d'utiliser le contrat de performance énergétique (CPE) comme l'un des instruments privilégiés de mise en œuvre sur son patrimoine immobilier.

La ville et Schneider Electric ont donc signé une convention pour un contrat de performance énergétique. Deux bâtiments pilotes, la médiathèque Jacques Baumel et le groupe scolaire Claude Monet, ont été choisis pour devenir des bâtiments intelligents dans le but d'améliorer leur efficacité énergétique.

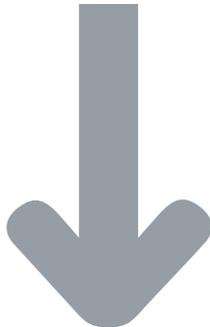
Le client

La ville de Rueil-Malmaison, située, dans les Hauts-de-Seine (92), s'étend sur près de 1500 hectares et regroupe environ 80 000 habitants.

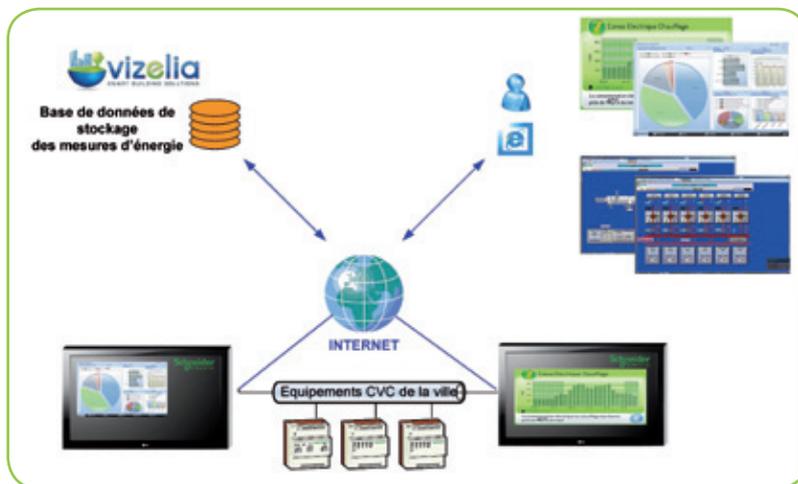
Depuis 2001, la ville s'est engagée dans une démarche de développement durable. Elle a été parmi les premières communes de la région parisienne à se doter d'un Agenda 21 local.

Le besoin du client

- > Réaliser des économies d'énergie.
- > Réduire les émissions de CO₂.
- > Sensibiliser le grand public aux économies d'énergie.
- > Communiquer sur les actions menées par la ville.



La solution Schneider Electric



Architecture GTB de Rueil-Malmaison

Schneider Electric, au travers d'un Contrat de performance énergétique (CPE), fournit à la ville de Rueil-Malmaison :

- > une garantie de résultat,
- > un haut niveau de service,
- > un niveau de consommation d'énergie,
- > et s'engage sur la durée du marché.

Garantir les économies d'énergie par une performance énergétique vérifiable et mesurable.

La garantie apportée par Schneider Electric quant à la réalisation des économies d'énergie est réalisée grâce au protocole IPMVP (International Protocol Measure & Verification Performance). Ce protocole préconise de définir un historique reprenant les données relatives à l'énergie, à l'ouvrage, à l'usage, aux installations et équipements en place, à l'exploitation et à la maintenance ainsi qu'au climat.

Cet historique donne naissance à une situation de référence (situation historique comprenant des paramètres d'ajustement, liés notamment au climat, aux changements d'usage, à l'ouvrage, à l'équipement...). C'est cette situation de référence qui servira à prouver les économies réalisées.

Réduire les émissions de CO₂.

Valoriser les économies par les Certificats d'Economies d'Energie.

Sensibiliser pour faire prendre conscience.

Dans le cadre du CPE, Schneider Electric agit sur deux grands leviers de l'efficacité énergétique : les actions d'économie d'énergie active (liées à l'installation technique des sites) et le levier comportemental avec la mise en place d'actions de sensibilisation du public et du personnel municipal.

Des écrans ont été installés et diffusent en continu des informations liées aux consommations du site, aux bonnes pratiques à adopter, aux engagements de la ville, aux économies réalisées.

Les bénéfiques utilisateurs

- > Réduction de la facture énergétique de 20 %.
- > Suivi des données (consommations, température...) en temps réel par connection Internet.
- > Les économies réalisées sont réinvesties pour améliorer le confort des bâtiments.

électricité - industrie - tertiaire

EcoXpert
Agité par Schneider Electric

PARTNER KNX

greenup

SAIGNE
ensemble, construisons vos installations

des installations fiables et durables dans le respect des normes

1 Rond-Point de la Chasse - 95250 Beauchamp
accueil@saignesari.fr - 01 39 95 20 72

MEASURES CONSOMMATIONS ECONOMIES D'ENERGIE VEHICULES ELECTRIQUES

Schneider Electric France

Direction Communication et Promotion
Centre PLM-F
F - 38050 Grenoble cedex 9
Tél. 0 825 012 999
www.schneider-electric.fr
ZZ4832

En raison de l'évolution des normes et du matériel, les caractéristiques indiquées par les textes et les images de ce document ne nous engageant qu'après confirmation par nos services.

Design : pemaco